

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE
VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE FALA
INITIEE PAR « LESAFFRE ET COMPAGNIE »

Informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques,
financières et comptables de la société FALA



Le présent document relatif aux autres informations de la société FALA a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 1^{er} février 2011, conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et à l'instruction 2006-07 de l'Autorité des marchés financiers. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société FALA.

Le présent document complète la note en réponse de la société FALA visée par l'AMF le 1^{er} février 2011, sous le numéro 11-032, en application d'une décision de conformité du même jour.

Le présent document et la note en réponse sont disponibles sur les sites internet de la société FALA (www.fala-info.fr) et de l'AMF (www.amf-france.org) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

FALA
11 a rue du Fossé des Treize
67 000 Strasbourg

Un avis financier a été diffusé le 2 février 2011, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

1.	INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF	3
1.1	<i>Informations relatives au capital social.....</i>	3
1.2	<i>Informations financières récentes</i>	4
1.2.1	<i>Informations financières au 31 décembre 2010.....</i>	4
1.2.2	<i>Information financière au titre du troisième trimestre 2010.....</i>	5
1.3	<i>Procédures judiciaires et d'arbitrage.....</i>	6
1.4	<i>Politique de distribution</i>	6
1.5	<i>Informations relatives aux organes d'administration, de direction et de surveillance</i>	6
1.6	<i>Informations sur l'historique du cours de bourse de l'action FALA.....</i>	7
2.	ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION RELATIVE A FALA	8

Le présent document est établi par FALA, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, dans le cadre du dépôt de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société FALA, au prix de 5 390 € par action (l'« **Offre** » ou l'« **OPAS** ») initiée par la société Lesaffre et Compagnie, société anonyme au capital de 734 500,00 € ayant son siège social sis 41 rue Etienne Marcel, 75001 Paris, immatriculée à Paris sous le numéro est 316 055 672 (ci-après « **Lesaffre et Cie** » ou l'« **Initiateur** »).

Ce dépôt est intervenu immédiatement après la conclusion par l'Initiateur, le 14 janvier 2011, de plusieurs accords avec les principaux actionnaires familiaux de FALA, autres que les membres de la famille Lesaffre (les « **Cédants** ») lui ayant permis d'acquérir des blocs d'actions FALA, portant au total sur 3 375 actions FALA, soit 16,88 % du capital et 10,52 % des droits de vote de la Société (sur la base d'un nombre total de 20 000 actions et 32 081 droits de vote de la Société calculés en application de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF) (les « **Accords** »).

1. INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF

Les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de FALA, au sens de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, figurent dans le rapport financier annuel de FALA incluant les comptes sociaux relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009, diffusé le 30 avril 2010 (le "**Rapport Financier Annuel 2009**") et dans le rapport financier semestriel de FALA incluant les comptes semestriels relatifs au semestre clos le 30 juin 2010 diffusé le 30 août 2010 (le "**Rapport Financier Semestriel 2010**").

Le rapport de gestion du conseil d'administration décrivant l'activité de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, figure page 17 du Rapport Financier Annuel 2009.

Le rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne, ainsi que le rapport du commissaire aux comptes sur ce rapport, figurent, respectivement aux pages 22 et 32 du Rapport Financier Annuel 2009.

Ces documents sont disponibles en version électronique sur le site internet de FALA (www.fala-info.fr). Ils peuvent également être obtenus sans frais auprès de FALA à l'adresse suivante : 11 a rue du Fossé des Treize 67 000 Strasbourg.

Le Rapport Financier Annuel 2009 et le Rapport Financier Semestriel 2010 sont complétés par les informations suivantes relatives aux événements significatifs postérieurs à la diffusion du Rapport Financier Semestriel 2010.

1.1 Informations relatives au capital social

Le capital social de FALA de 1 100 000 €, est divisé en 20 000 actions, d'une valeur nominale de 55 € chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

Avant les opérations de cession décrites ci-dessous, la répartition du capital et des droits de vote de la Société était, au 14 janvier 2011, la suivante (sur la base d'un capital composé de 20 000 actions représentant 34 374 droits de vote) :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote ¹	% des droits de vote
Lesaffre & Cie*	11 151	55,76	22 301	64,88
Cédants**	3 375	16,88	5 668	16,49
Public	5 474	27,37	6 405	18,63
Total	20 000	100,00	34 374	100,00

* Dont cinq actions ayant fait l'objet de prêts de consommation d'actions en faveur de cinq administrateurs de FALA pour satisfaire leur obligation de détention d'une action.

** Actionnaires appartenant aux familles Becker, Berthon, Mikol et Canetti. Outre les 3 375 actions cédées à Lesaffre & Cie le 14 janvier 2011, 391 actions ont été conservées par certains membres des familles Becker et Mikol, dont une partie fait l'objet de démembrements de droits de propriété ou sont détenues en indivision.

Après les opérations de cession réalisées le 14 janvier 2011 dans le cadre des Accords, l'Initiateur détient 14 526 actions FALA, représentant 25 676 droits de vote, soit 72,63 % du capital et 80,03 % des droits de vote (sur la base d'un capital composé de 20 000 actions représentant 32 081 droits de vote).

Par courrier du 18 janvier 2011, la société Lesaffre et Cie a déclaré avoir franchi en hausse, le 14 janvier 2011, les seuils des deux tiers du capital et des droits de vote de la société FALA et détenir 14 526 actions FALA représentant 25 676 droits de vote, soit 72,63% du capital et 80,03% des droits de vote de la Société. Cette déclaration a été publiée par l'AMF le même jour, sous la référence 211C0065.

Le nombre total de droits de vote théoriques au sens de l'article 223-11 du Règlement Général, attaché aux actions composant le capital de la Société est de 32 081, après les opérations de cession d'actions FALA réalisées dans le cadre des Accords.

1.2 Informations financières récentes

Aucun évènement significatif, de nature à avoir un impact sur l'activité ou sur la situation financière de FALA n'est intervenu depuis la publication du rapport semestriel 2010.

Le Conseil d'administration de FALA a prévu de se réunir le 18 mars 2011 en vue notamment d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010. L'assemblée générale appelée à statuer sur lesdits comptes devrait se tenir le 27 mai 2011.

1.2.1 Informations financières au 31 décembre 2010

FALA a diffusé, le 31 janvier 2011, un communiqué sur son chiffre d'affaires annuel conformément à la recommandation de l'AMF du 17 décembre 2008, dont un extrait figure ci-dessous :

¹ L'article 41 des statuts de FALA prévoit l'attribution d'un droit de vote double au profit des actionnaires détenant des actions au nominatif depuis au moins deux ans.

« I. Recettes brutes comparées (en euros) :

	2010	2009	Variation €	Variation %
Premier trimestre :				
Intérêts.....	14.823	71.380	-56 557	-79,23
Deuxième trimestre :				
Revenus des titres de participation en portefeuille.....	4.311.912	2.500.245	+1 811 667	+72,46
Intérêts.....	12.668	35.776	-23 108	+64,59
Troisième trimestre :				
Revenus des titres de participation en portefeuille.....	1.423.890	-	+1 423 890	
Intérêts.....	20.610	28.698	-8 088	-28,19
Quatrième trimestre :				
Intérêts.....	30.588	20.095	+10 493	+52,22
Total	5.814.491	2.656.194	+3 158 297	+118,9

Le montant des intérêts figurant dans le tableau ci-dessus est exclusivement constitué des revenus des placements des disponibilités de la société FALA (rémunérés au taux Euribor 3 mois).

Les revenus des titres de participation en portefeuille correspondent aux dividendes versés à FALA par ses filiales et les sociétés dans lesquelles elle détient des participations, soit les sociétés Sil Fala, Bio Springer, CGL et Cofisaf.

Les revenus des participations perçus en 2010 sont en nette progression par rapport à ceux de 2009 et reviennent au niveau de 2008.

L'année 2010 est globalement satisfaisante mais la situation des filiales et participations reste contrastée. Sil Fala a très fortement augmenté les dividendes qu'elle a distribués, même s'ils n'atteignent pas les montants de 2008. CGL a repris la distribution de dividendes et Cofisaf continue à augmenter les montants qu'elle met en distribution. Toutefois, pour la deuxième année consécutive, Bio Springer n'a rien distribué.

[...] »

Comme chaque année, les produits du quatrième trimestre sont, en 2010, exclusivement constitués par les revenus des placements des disponibilités. Ils s'élèvent à 30 588 euros contre 20 095 euros sur la même période en 2009.

1.2.2 Information financière au titre du troisième trimestre 2010

FALA a diffusé, le 12 novembre 2010, un communiqué sur ses recettes au cours du troisième trimestre 2010, ainsi rédigé :

« I. La société a poursuivi son activité de gestion de portefeuille au troisième trimestre 2010. Aucun évènement particulier de nature à avoir des incidences sur la situation financière de la société FALA SA n'est intervenu au cours du trimestre écoulé.

II. Les produits du troisième trimestre sont constitués (i) par le dividende mis en distribution par la société CGL au deuxième trimestre mais payé au troisième trimestre et (ii) par les revenus des placements des disponibilités.

La diminution du montant des intérêts par rapport à 2009 s'explique principalement par la baisse du taux EURIBOR 3 mois auquel sont placées les disponibilités et, dans une moindre mesure, par la fluctuation du montant des capitaux placés.

III. Recettes brutes comparées (en euros) »

	2010	2009
Premier trimestre :		
Intérêts	14 823	71 380
Deuxième trimestre :		
Revenus des titres de participation en portefeuille	4 311 912	2 500 245
Intérêts	12 668	35 776
Troisième trimestre :		
Revenus des titres de participation en portefeuille	1 423 890	
Intérêts	20 610	28 698

1.3 Procédures judiciaires et d'arbitrage

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe.

1.4 Politique de distribution

Le conseil d'administration envisage de proposer à l'assemblée générale annuelle de la Société, qui se réunira au cours du premier semestre pour approuver les comptes sociaux clos le 31 décembre 2010, la distribution d'une somme de 3 800 000 € aux actionnaires de la Société, à titre de dividendes, soit un dividende par action de 190 € sur la base d'un capital composé de 20 000 actions.

Cette politique est conforme aux intentions exprimées par l'Initiateur qui envisage « de poursuivre une politique de distribution de dividendes de la Société conforme à la capacité distributive de la Société en ce compris les réserves et primes existantes et/ou futures et à ses besoins de financement ».

Un acompte de 100 € a déjà été versé aux actionnaires, le 4 janvier 2011. La mise en paiement du solde du dividende de 90 € interviendrait, en principe, après approbation par l'assemblée générale annuelle des comptes de l'exercice et de l'affectation du résultat. La réunion de l'assemblée générale annuelle est prévue le 27 mai 2011, c'est à dire, en principe, postérieurement aux règlements/livraisons de l'Offre, ou, le cas échéant, au retrait obligatoire mis en œuvre à l'issue de l'Offre.

La Société a publié un communiqué le 13 décembre 2010, ainsi rédigé :

« Dans sa séance du 15 octobre 2010, le conseil d'administration de FALA SA a décidé, comme les années précédentes, de verser un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2010. Cet acompte s'élève à 100 € par action, soit un montant total de 2.000.000 €. Il sera mis en paiement le 4 janvier 2011. Le Commissaire aux comptes a rendu un rapport favorable sur cette distribution. »

1.5 Informations relatives aux organes d'administration, de direction et de surveillance

FALA est constituée en la forme d'une société anonyme à conseil d'administration.

L'assemblée générale annuelle du 27 mai 2010 a renouvelé, pour une durée de six années prenant fin le jour de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015, le mandat des administrateurs suivants :

- M^{me} Yvette Mikol ;
- M. Laurent Xardel ;
- M. Maurice Lesaffre.

En outre, l'assemblée générale annuelle du 27 mai 2010 a ratifié la cooptation de Madame Isabelle Battist-Fosse, à la suite de la démission de Monsieur Frank Neu. Son mandat prendra fin le jour de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

A la date du présent document, le conseil d'administration de FALA est composé de 13 membres qui sont les suivants :

- M^{me} Anne Becker, Président ;
- M. Jean-Louis Meurant, Directeur général ;
- M^{me} Isabelle Battist-Fosse ;
- M. Guy Becker ;
- M. Humphrey Becker ;
- M. Patrick Berthon, membre du comité d'audit ;
- M. Medhi Ouazzani, membre du comité d'audit ;
- M. Denis Lesaffre ;
- M. Maurice Lesaffre ;
- M. Paolo Rossi ;
- M^{me} Yvette Mikol ;
- M. Laurent Xardel ;
- M. Jean-Jules Zoetelief-Tromp.

La Société a mis en place en juillet 2009 un comité d'audit composé de M. Medhi Ouazzani et M. Patrick Berthon. Il n'existe pas d'autre comité du conseil d'administration.

1.6 Informations sur l'historique du cours de bourse de l'action FALA

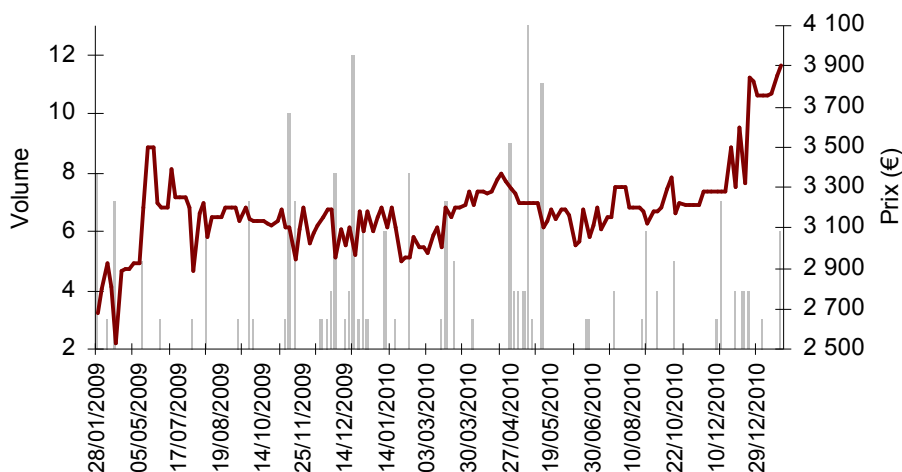
Les actions FALA sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris (compartiment C) sous le code ISIN FR0000064222. La cotation s'effectue par double *fixing*.

La cotation des actions FALA est suspendue depuis le 13 janvier 2011, à la demande de la Société, dans le cadre du dépôt de l'Offre.

Avant l'annonce du dépôt de l'Offre, le cours de bourse de l'action FALA était de 3.899 €, correspondant à son plus haut pendant les douze derniers mois précédant le dépôt de l'Offre, pour un plus bas, au cours de la même période, de 2.936 €, atteint le 15 février 2010.

Pendant les douze derniers mois, le volume moyen quotidien d'actions FALA échangées sur le marché NYSE Euronext Paris est de deux actions.

Historique du cours de l'action FALA (2009-2011)



2. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION RELATIVE A FALA

« J'atteste que le présent document qui a été déposé le 1^{er} février 2011 comporte l'ensemble des informations disponibles à la date du présent document, requises par l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par l'instruction 2006-07 de l'Autorité des marchés financiers, dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Lesaffre & Cie et visant les actions FALA. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. Le présent document sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre. »

Monsieur Jean-Louis Meurant
Directeur général de FALA